



Séparation et problème de paiement travaux et héritage

Par **88ulyse**, le **02/10/2008** à **01:18**

Bonjour,

Nous sommes pacsées et avons acheté une maison en indivision pour 84800 euros en 2005. A ce jour j'ai fait pour 80000 euros de travaux grace à l'argent de l'héritage de mon père. Mon notaire me dit que nous devons prendre le montant d'estimation actuel de la maison soit environ 220000 euros et que nous en déduisons les dettes et que ma part sera augmentée du montant des travaux effectués avec mon héritage. Le notaire de mon amie lui dit qu'on ne doit pas rajouter le montant des travaux. Pouvez vous me dire qui a raison ??
Merci

Par **Visiteur**, le **03/10/2008** à **00:10**

Si ces travaux sont l'élément principal constitutif de la plus-value et votre notaire a raison.

Je verrais bien quelque chose comme cela...:

Coût total 84800 (42400 chacun) + 80000 = 164800

Vous 42400+80000 = 122400

Votre partenaire 42400

Valeur actuelle - dettes = NET

$(\text{NET}/164800) \times 122400 = \text{votre part}$
 $(\text{NET}/164800) \times 42400 = \text{part de votre partenaire.}$